

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-011799

192921

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	1135	Société	ROYAL AIR MAROC
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	ELLAKHDI Abdelmoula
Nom & Prénom :		Date de naissance :	
Residence ENNAJD 1me apt 233		01/01/47	
Avenue STENDHAL CALABLANCA			
Tél. :	05 22 25 11 79	Total des frais engagés :	440500

Cadre réservé au Médecin



Autorisation CNDP N° AA-215 / 2019

Date de consultation :	4/1/2024	Nom et prénom du malade :	Ellakhdji Abdelmoula	Age :	
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant		
Nature de la maladie :	HTA	Maladie reçue dans le			
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD	<input type="checkbox"/> ALC	Pathologie :		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :					
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.					
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.					
Fait à :	CAJABLANCA	Le :	03/01/2024		
Signature de l'adhérent(e) :					

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
4/1/2024	125 ECG.		DT H. EL BAROUDI Dr. H. EL BAROUDI Dentiste Radiologue 38, Bd. Rachidi, Casablanca Tel: 0522 47 60 00 / 0522 47 60 10 INP 091048355	350 D.H.

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ACHAF Dr. Slimane Slimane Rés. Annajid - Bd Anwal - Rue Plateau - CASA Tél.: 05 22 98 97 63 - Fax : 05 22 99 61 17 INPE:092001452	04/01/24	1170,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE D'ANALYSES ET BIOPHYSIQUE MEDICALE Dr. SIRANZARANT INPE: 092001196	09/01/24	B: 2600 + 50%	2285 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des travaux
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	DATE DU DEVIS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



- Spécialiste des maladies du cœur & des vaisseaux
- Diplômée de la faculté de médecine de Paris
- Ancien praticien des Hôpitaux de Paris
- Diplômée d'échocardiographie
- Diplômée de cardiologie congénitale et pédiatrique
- Membre de la Société Française de Cardiologie & de la Filiale Echo-doppler
- Membre de la Société Européenne de Cardiologie

- اختصاصية في أمراض القلب و الشرايين
- خريجة كلية الطب بباريس
- طبيبة ممارسة سابقاً بمستشفيات باريس
- دبلوم الفحص بالصدى والدوبلير
- عضو الجمعية الفرنسية لطب القلب و إيكو - دولير
- عضو الجمعية الأوروبية لأمراض القلب و الشرايين

Casablanca le : 4/1/2012

ELLakhdia Abdelloula.

195.00 x 6 / 1170.00

Exforzge 80

1 ct/j

Exdry LP

1 ct/j

H de

6 mois

PHARMACIE ACHRAF
Dr. Slimane Slimane
Rés. Annajd - Bd Anwal - Cité Plateau - CASA
Tel.: 05 22 98 97 63 - Fax : 05 22 99 64 47

Dr Ilham EL BAROUDI
Cardiologue
38 Bd Rachidi, Casablanca
Tel: 0522 47 60 00 / 0522 47 60 10
INP 091028355



Cabinet de consultation et d'explorations cardiaques

38, Boulevard Rachidi - Casablanca

Tél. : 05 22 47 60 00 / 10 • Fax : 05 22 47 60 10 • E-mail : ilham_elbaroudi@yahoo.fr



- Spécialiste des maladies du cœur & des vaisseaux
- Diplômée de la faculté de médecine de Paris
- Ancien praticien des Hôpitaux de Paris
- Diplômée d'échocardiographie
- Diplômée de cardiologie congénitale et pédiatrique
- Membre de la Société Française de Cardiologie & de la Filiale Echo-doppler
- Membre de la Société Européenne de Cardiologie

- إختصاصية في أمراض القلب و الشرايين
- خريجة كلية الطب بباريس
- طبيبة ممارسة سابقاً بمستشفيات باريس
- دبلوم الفحص بالصدى و الدوبلير
- عضو الجمعية الفرنسية لطب القلب و إيكو - دوبلير
- عضو الجمعية الأوروبية لأمراض القلب و الشرايين

Casablanca le : 4/1/2024

ELLakhdia Abdellatif

→ Thrombophilie recidivante

Profil de Thrombophilie

- antithrombine III
- protrombin
- prothrombin C
- Factor V
- Résistance à la抗战ine C
- Recherche d'Anti coagulant tissulaire.



Dr Ilham EL BAROUDI
Cardiologue
38, Bd. Rachidi, Casablanca
Tél: 05 22 47 60 00 / 05 22 47 60 10
INP 091048355

Cabinet de consultation et d'explorations cardiaques

38, Boulevard Rachidi - Casablanca

Tél. : 05 22 47 60 00 / 10 • Fax : 05 22 47 60 10 • E-mail : ilham_elbaroudi@yahoo.fr



PHARMACIE ACHRAF
Dr. SLIMANE Slimane

Page :1

FACTURE

N° FACTURE :117761
Date :04/01/2024

Client :
ELLAKHDI ABDELMOULA

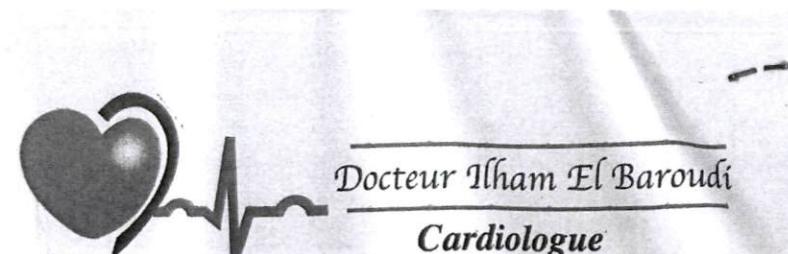
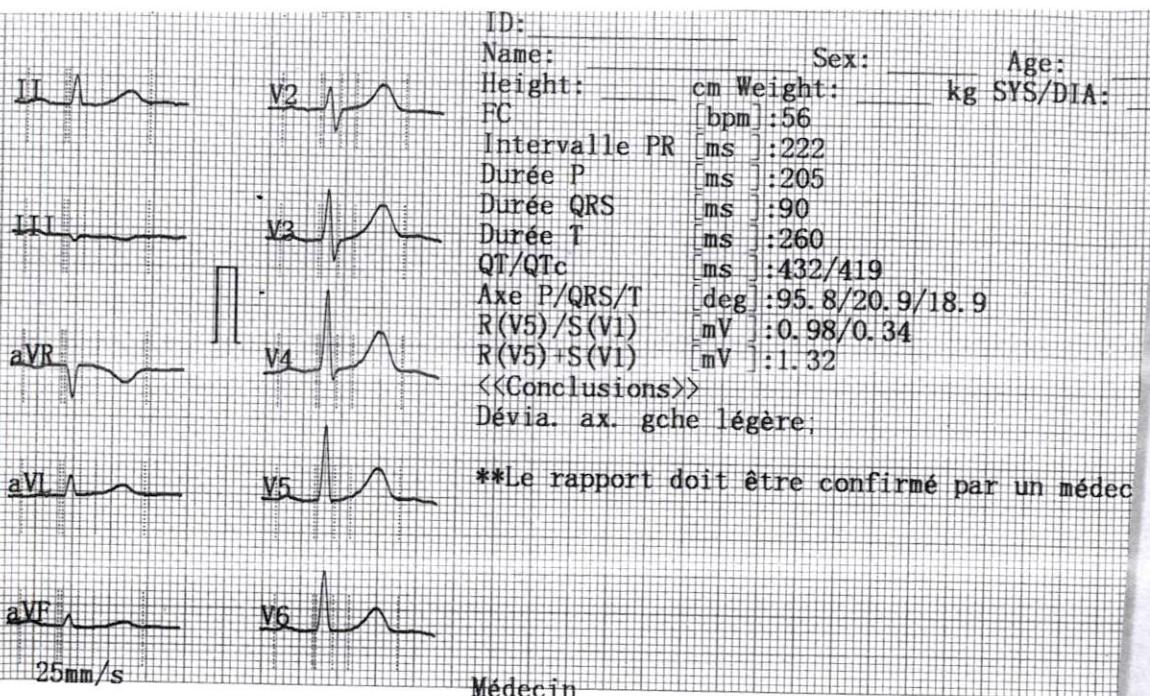
Désignation Produits	Quantité	P.V	Total
EXFORGE 5/80 MG COMP	6	195.00	1170.00

Total TTC = 1170.00

Arrêtée La Présente Facture à La Somme De : MILLE CENT SOIXANTE-DIX DHS

Bon rétablissement

PHARMACIE ACHRAF
Dr. Slimane Slimane
Rés. Annajd - Bd Anwal - Cite plateau CASA
Tel.: 05 22 98 97 03 - Fax: 05 22 93 54 77



Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris

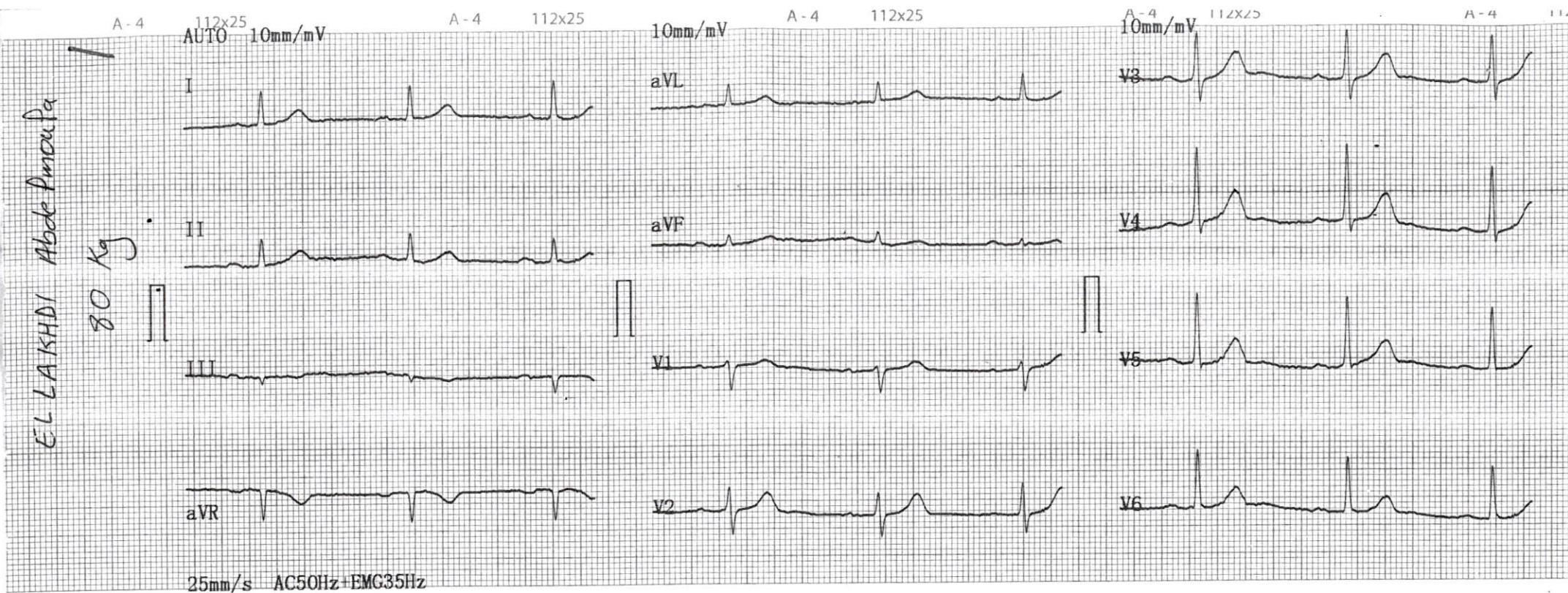
ELECTROCARDIOGRAMME

Nom : ZLLakhdia Abdellah

Date : 4/1/2024

Cabinet de Consultation et d'Explorations Cardiaques

38, Boulevard Rachidi Casablanca - Tél. : 05 22 47.60.00 - Tél. & Fax : 05 22 47.60.10
E-mail : el baroudi.i@wanadoo.net.ma



ECG done on 11/20/2018 at 10:00 AM by Dr. D. S. D. (D. S. D.)
 Date: 11/20/2018



Prescripteur : Dr ILHAM EL BAROUDI

Réf : 2401091008

Dossier ouvert le : 09-01-2024 08:21

Edité le : 27-01-2024

Mr. ELLAKHDI Abdelmoula

Compte Rendu d'Analyse

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 N°2 020/85901

Page 1 / 1

HEMOSTASE

22-09-2023

Antithrombine:	96 %	(80-120)	85
(cobas 6000)			

ANALYSES TRANSMISES

Facteur II – Prothrombine – mutation g.20210G>A – sang total : ⁽¹⁾

Analyse transmise à un laboratoire externe. Voir Compte rendu ci-joint.

ANTICOAGULANT CIRCULANT DE TYPE LUPIQUE : ⁽²⁾

Analyse transmise à un laboratoire externe. Voir Compte rendu ci-joint.

PROTEINE C Dosage fonctionnel : ⁽²⁾

Analyse transmise à un laboratoire externe. Voir Compte rendu ci-joint

PROTEINE S Dosage fonctionnel : ⁽²⁾

Analyse transmise à un laboratoire externe. Voir Compte rendu ci-joint

RESISTANCE A LA PROTEINE C ACTIVEE : ⁽²⁾

Analyse transmise à un laboratoire externe. Voir Compte rendu ci-joint

(1) Labo. exécutant : BIOMNIS – ()

Fin du compte rendu

(2) Labo. exécutant : CERBA – ()

LABORATOIRE D'ANALYSES
DE BIOLOGIE MÉDICALE
117 Bd. Bir Anzarane - Casa
ICE: 001748386000083
INPE: 093001196

Dr A. Azeddoug

Médecin biologiste

Biologistes Responsables :

- Dr. A. AZEDDOUG
- Dr. N. BAAJ

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 n°2020/85901

Dossier Validé

J.C. AZOULAY	A. COUPRIE	M. JESTIN	G. PANTEIX	C. SAULT
A. BARBRY	H. DESSUANT	L. LEFLEM	L. PELLEGRINA	B. SCHUBERT
R. BENNANI	L. DRUART	A. LIQUIER	G. PERAZZA	A. SOARES
T. BENQUEY	A. EBEL	A. MARCILLY	A. PETIT	L. STROMPF
T. BLANCHOT	D. ENGERAND	N. MEKNACHE	I. PETIT	JM. VANDERNOTTE
C. BOURDIN	B. GERARD	J. MORTREUX	B. QUILICHINI	X. VANHOYE
C. BOUZ	L. GUIS	ME. NAUD	L. RAYMOND	
E. CART-TANNEUR	M. HERVO	M. NOUCHY	J. ROCHAT	
C. COIGNARD	L. JASSERAND	A. OVIZE	O. ROUALDES	

AUTORISATIONS : Activités de diagnostic prénatal ; analyses de cytopénétique, y compris moléculaire ; analyses de génétique moléculaire ; analyses en vue du diagnostic des maladies infectieuses y compris de biologie moléculaire ; analyses de biochimie y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels ; Examens des caractéristiques génétiques d'une personne ou de son identification par empreintes génétiques ; Activité biologique d'assistance médicale à la procréation ; Autorisation de détention et/ou d'utilisation de sources de rayonnements ionisants à des fins de médecine nucléaire.

Dossier : 20835 **67475-11.01.24**

Enregistré le 11 Janvier 2024, à 12h27

Édité le 18 Janvier 2024, à 14h37

Demandé par le LBM BIR ANZARANE

MR A. AZEDDOUG, 117, BD BIR ANZARANE, 20100 CASABLANCA-MAROC

Transmis par : LBM BIR ANZARANE

Références : **2401091008**

- 2083567475

Q

LBM BIR ANZARANE
MR A. AZEDDOUG
117, BD BIR ANZARANE
20100 CASABLANCA-MAROC

Exemplaire destiné au médecin

Résultat d'analyse : Monsieur **ELLAKHDI, ABDELMOULA**

Né le 1 Janvier 1946, âgé de 78 ans

Prélèvement du - date non précisée -


ACCREDITATION
N° 8-1100

Liste des sites accrédités Seuls les résultats identifiés par le symbole # sont couverts par l'accréditation.
et portée disponibles sur

www.cofrac.fr

Informations complémentaires

DR EL BAROUDI ILHAM

GENETIQUE MOLECULAIRE

■ Polymorphisme Mutation c.20210G>A du gène de la prothrombine #

variant c.20210G>A, rs 1799963

Absence de mutation

Technique : LAMP (Loop-mediated isothermal amplification, amplification isotherme induite par boucle), LaCAR sur lightCycler® 480 System, Roche.

Le risque de thrombose associée à cette variation génétique est modéré, la présence à l'état hétérozygote du variant allélique g.20210G>A conférant un risque relatif de maladie thromboembolique veineuse de l'ordre de 3.

Chez les sujets homozygotes, le risque est multiplié par un facteur compris entre 5 et 10.

Les risques relatifs énoncés ci-dessus ne sont valables qu'en cas d'anomalie isolée et augmentent en cas d'association à d'autres facteurs de risques thrombotique.

A noter qu'en cas d'absence de mutation et d'absence d'anomalie biologique clairement identifiée, les antécédents personnels et familiaux confèrent à eux seuls un facteur de risque et doivent être pris en compte au cas par cas selon le contexte.

Les recommandations professionnelles concernant la prescription de facteurs biologiques de risque dans le cadre de la maladie thromboembolique veineuse sont publiées dans le journal STV, Vol 21, oct 2009.

Interlocuteur : Dr Nouchy, Dr Couprie, Dr Raymond : 04 72 80 25 77 - Réalisé par : Biomnis LYON - Validé par : Dr Nicole COUPRIE

A la réalisation de l'analyse, nous étions toujours dans l'attente de l'attestation de consultation signée par le médecin et/ou du consentement éclairé signé par le patient, les 2 documents étant obligatoires conformément au décret N°2008-321 du 4 avril 2008, à l'arrêté du 27 mai 2013 et aux articles R.1131-4 et R.1131-5 du code de la santé publique.

Dans l'intérêt du patient, le laboratoire Eurofins Biomnis a procédé à l'analyse prescrite par vos soins.

La communication des résultats au patient relève de votre responsabilité et il vous appartient, avant de communiquer ses



Biologistes-coresponsables : Aurélie Driss-Corbin / Bénédicte Roquebert
Biologistes Médicaux
A. Amara Petitjean F. Floch A. Luscan-Valeri M. Senant
H. Belaouni A. Ganon S. Malard S. Trombert
M. Billet-Delécourt C. d'Humières M. Perret M. Valduga
S. Chikhi P. Kleinfinger A. Receveur L. Verdumé
J-M. Costa I. Lanlois M. Roussel B. Visseaux
M-M. Coude A. Legrand S. Samaan
S. Defasque L. Lohmann S. Schmit

Biologistes Généticiens
D. Trost

**ELLAKHDI
ABDELMOULA**

Né(e) le 01.01.1946 Sexe : M
Dossier n° : **24D5799225**

Transmis par LABM BIR ANZARANE & AZEDDOUG
Vos références : 2401091008 12420
Enregistré le : 12.01.2024 Edité le : 15.01.2024
Ex envoyé(s) au(x) : Laboratoire

G / w 994-101 / s 994-101

**LABM BIR ANZARANE & AZEDDOUG
DR BAAJ NAWAL & DR AZEDDOUG
117 BD BIR ANZARANE
20000 CASABLANCA
MAROC**

RECHERCHE D'UN ANTICOAGULANT DE TYPE LUPIQUE (Chronométrie) #

Risque d'allongement des temps de coagulation pour les patients traités par rivaroxaban (XARELTO), apixaban (ELIQUIS), dabigatran (PRADAXA): risque de faux positifs pour la recherche d'anticoagulants circulants de type lupique (GEHT mars 2013).

Validé par : Dr. Abla Amara-Petitjean

Prélèvement : 09.01.2024 Plasma citraté congelé 10h 00

* Dépistage d'un allongement en céphaline sensibilisée (PTT-LA)

Temps du témoin 37,4 secondes

Temps du patient 37,4 secondes

Tps patient / tps témoin 1,00

N: < 1,20

Interprétation :

Absence d'allongement : recherche de l'effet inhibiteur non réalisé en céphaline.

* Dépistage d'un effet inhibiteur

- En temps de venin de vipère Russel dilué (DRVVT screen)

° Temps de coagulation en phospholipides dilués = LA1

"LA1" du témoin (T) : 41,9 secondes

"LA1" du patient (M) : 39,1 secondes

Ratio "LA1" M/T 0,93

Interprétation :

< 1,20 : négatif

=> 1,20 : positif

Interprétation : Absence d'effet inhibiteur.

* Conclusion

Absence d'anticoagulant circulant de type lupique.

Le résultat doit toujours comporter une évaluation biologique complète du profil de SAPL avec recherche des anticorps anticardiolipides et anti-β₂ glycoprotéine 1.

Validé par : Dr. Abla Amara-Petitjean

DOSAGE FONCTIONNEL DE LA PROTEINE C (Colorimétrie) #

STA Stachrom®

99 %

N : 80 à 130

Validé par : Dr. Abla Amara-Petitjean

DOSAGE FONCTIONNEL DE LA PROTEINE S (chronométrique) #

STA Staclot®

Risque de surestimation de la Protéine S si traitement par les nouveaux anticoagulants (Dabigatran Pradaxa®, Rivaroxaban Xarelto®, Apixaban Eliquis®...) (GFHT 2022)



Biologistes-coresponsables : Aurélie Driss-Corbin / Bénédicte Roquebert

Biologistes Médicaux

A. Amara Petitjean	F. Floch	A. Luscan-Valeri	M. Senant
H. Belaouni	A. Ganon	S. Malard	S. Trombert
M. Billet-Delecourt	C. d'Humières	M. Perret	M. Valduga
S. Chikhi	P. Kleinfinger	A. Receveur	L. Verdurne
J-M. Costa	I. Lanois	M. Roussel	B. Visseaux
M-M. Coude	A. Legrand	S. Samaan	
S. Defasque	L. Lohmann	S. Schmit	

Biologistes Généticiens

D. Trost

ELLAKHDI

ABDELMOULA

Né(e) le 01.01.1946

Sexe : M

Dossier n° : 24D5799225

G / w 994-101 / s 994-101

**LABM BIR ANZARANE & AZEDDOUG
DR BAAJ NAWAL & DR AZEDDOUG
117 BD BIR ANZARANE
20000 CASABLANCA
MAROC**

66 %

N : 70 à 130

Les causes les plus fréquentes de diminutions «acquises» du taux de protéine S sont les suivantes :

- phase aiguë de la thrombose (attendre 1 mois)
- grossesse, oestroprogestatifs, AVK (le dosage ne doit pas être réalisé : attendre au moins 1 mois)
- détérioration des facteurs de coagulation au cours de la conservation du plasma testé
- insuffisance hépatique
- réaction inflammatoire aiguë

- présence de la mutation Leiden du facteur V, présence d'anticoagulant circulant de type lupique

Le déficit constitutionnel en protéine S ne devra être évoqué qu'en dehors des situations précédentes et après confirmation sur un autre échantillon avec mesure de la PS Ag libre.

Il devra nécessairement être documenté par une enquête familiale.

Validé par : Dr. Abla Amara-Petitjean

RECHERCHE DE RESISTANCE A LA PROTEINE C ACTIVEE (Coagulométrie) #

Réactif : STACLOT APC-R

Temps de coagulation : 88 Secondes N>120

INTERPRETATION : Présence d'une résistance à la protéine C activée. Prévoir la recherche du facteur V Leiden par biologie moléculaire.

Validé par : Dr. Abla Amara-Petitjean

Autorisation de diffusion
Dr. Aurélie Driss Corbin

Compte rendu complet



Le laboratoire CERBA est accrédité par le COFRAC selon la norme NF EN ISO 15189 (N°8-0945, Examens Médicaux) Portée disponible sur www.cofrac.fr Les examens accrédités sont identifiés par la mention #

Se reporter à la dernière page pour les conditions de traitement des données personnelles du patient.

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale Bir Anzarane

117, Bd Bir Anzarane 20 100 Maarif Casablanca

Tél : 05 22 99 46 63 / 05 22 25 82 05 Fax : 05 22 98 09 11

ICE : 001748386000083
Patente : 35870583
IF : 01006693
CNSS : 7070999

Compte bancaire : BMCI Casa Normandie
RIB : 013 780 01802 000329 001 80 48

INPE : 093001196

Casablanca le : 09-01-2024

Mr. Abdelmoula ELLAKHDI

FACTURE N°	2401091008
------------	------------

Récapitulatif des analyses			
CN	Analyse	Clé	Clé
PS	Prélèvement sang	E25	E
	ANTITHROMBINE III	B200	B
	Facteur II – Prothrombine – mutation g.20210G>A – sang total	B600	B
	ANTICOAGULANT CIRCULANT DE TYPE LUPIQUE	B900	B
	PROTEINE C Dosage fonctionnel	B250	B
	PROTEINE S Dosage fonctionnel	B250	B
	RESISTANCE A LA PROTEINE C ACTIVEE	B400	B

Total de B : 2600

TOTAL DOSSIER	2885 DH
---------------	---------

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux mille huit cent quatre-vingt-cinq dirhams

LABORATOIRE D'ANALYSES
DE BIOLÉGIE MÉDICALE
BIR ANZARANE
ICE: 001748386000083
INPE: 093001196

J.C. AZOULAY	A. COUPRIE	M. JESTIN	G. PANTEIX	C. SAULT
A. BARBRY	H. DESSUANT	L. LEFLEM	L. PELLEGRINA	B. SCHUBERT
R. BENNANI	L. DRUART	A. LIQUIER	G. PERAZZA	A. SOARES
T. BENQUEY	A. EBEL	A. MARCILLY	A. PETIT	L. STROMPF
T. BLANCHOT	D. ENGERAND	N. MEKNACHE	I. PETIT	J.M. VANDERNOTTE
C. BOURDIN	B. GERARD	J. MORTREUX	B. QUILICHINI	X. VANHOYE
C. BOUZ	L. GUIS	ME. NAUD	L. RAYMOND	
E. CART-TANNEUR	M. HERVO	M. NOUCHY	J. ROCHAT	
C. COIGNARD	L. JASSERAND	A. OVIZE	O. ROUALDES	

AUTORISATIONS : Activités de diagnostic prénatal ; analyses de cytogénétique, y compris moléculaire ; analyses de génétique moléculaire ; analyses en vue du diagnostic des maladies infectieuses, y compris de biologie moléculaire ; analyses de biochimie, y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels ; Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou de son identification par empreintes génétiques ; Activité biologique d'assistance médicale à la procréation ; Autorisation de détention et/ou d'utilisation de sources de rayonnements ionisants à des fins de médecine nucléaire.

Monsieur ELLAKHDI ABDELMOULA

Date de naissance : 1 Janvier 1946
Dossier : 20835 67475-11.01.24

Suite des résultats

Exemplaire destiné au médecin

GENETIQUE MOLECULAIRE (suite)

■ Polymorphisme Mutation c.20210G>A du gène de la prothrombine # (suite)

résultats au patient, de régulariser les documents manquants et de nous les faire parvenir au plus vite.

Veuillez ne pas tenir compte de ce commentaire si vous nous avez déjà transmis les documents cités ci-dessus dûment complétés.

Dossier complet

La présentation de nos résultats a changé : désormais, chaque analyse est suivie de la mention « validé par », qui vaut signature informatique du biologiste concerné.

François CORNU